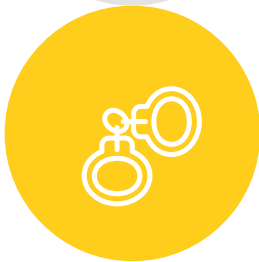


Ministère
de la Sécurité
publique

Profil des femmes confiées aux services correctionnels en 2018-2019





Profil des femmes confiées aux services correctionnels en 2018-2019



5 300 femmes
accusées ou condamnées ont été prises en charge par les Services correctionnels du Québec [+3 %]¹



2 025 femmes
En établissement de détention [-5 %]



2 218 femmes
Dans la communauté [+6 %]



1 057 femmes
En détention et dans la communauté [+14 %]

Origine



5,1 %
sont des Inuites



4,5 %
sont des Autochtones des Premières Nations

Moyenne d'âge

25 À 49 ANS

La proportion de jeunes adultes diminue de trois points de pourcentage par rapport à 2015-2016.



Santé

Moins de 10 % présentent des problèmes de santé physique ou mentale. Plus du tiers prend des médicaments d'ordonnance.



Intégration sociale

Ces femmes montrent une faible intégration sociale, et une forte proportion d'entre elles sont célibataires et ont un faible taux de scolarisation.

NOTES

1. Les données sont celles de 2018-2019.

L'information entre crochets indique la variation par rapport aux données de 2015-2016.

La variation des pourcentages est calculée en point de pourcentage (pt ou pts).



Personnes incarcérées

Nombre de peines et de personnes



1 977
nouvelles peines
d'incarcération [+6 %]



3 082
femmes ont été détenues
au moins un jour

Durée moyenne des séjours



Type de peines imposées

71 % courtes peines

11 % longues peines [-2 pts]

Taux d'incarcération

90 femmes DÉTENUES

/100 000 habitants

Les Inuites, les femmes sans diplôme, les célibataires, les femmes vivant seules présentent des taux d'incarcération nettement plus élevés.



Infractions liées à la détention

Les infractions les plus fréquentes sont le défaut de se conformer à une ordonnance de probation, l'omission de se conformer à un engagement et la possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic.

Population moyenne quotidienne



39 %

sont en détention provisoire



278 femmes
incarcérées
[-15,7 %]



31 %

purgent une longue peine

- Majoritairement à l'Établissement de détention Leclerc de Laval



Le samedi soir, il y a en moyenne

45 femmes

détenues purgeant une peine discontinue [+31 %]



Personnes suivies dans la communauté

Nombre de suivis et de personnes²

49 %

découlent d'une ordonnance d'heures de service communautaire

38 %

découlent d'une probation avec surveillance



Nombre moyen de dossiers actifs³



2 238
suivis de probation
[-43 dossiers]



+ 284
suivis des sursis
[-194 dossiers]



1 810
suivis d'heures de service communautaire
[-76 dossiers]

Direction des services professionnels correctionnels (DSPC)

La majorité des suivis pour une mesure sentencielle⁴ sont assurés par les DSPC Clientèle féminine et activités spécialisées, Sainte-Foy–Chaudière-Appalaches, Montérégie Sud-Ouest et Nord-Est et Laurentides.

Cinq DSPC ont fait la majorité des suivis pour une mesure correctionnelle : Clientèle féminine et activités spécialisées, Sainte-Foy–Chaudière-Appalaches, Laurentides, Estrie et Laval Lanaudière

DURÉE MOYENNE DES SUIVIS



Probation



Service communautaire



Emprisonnements avec sursis

INFRACTIONS COMMISES AYANT MENÉ À UNE MESURE SENTENCIELLE

Deux infractions se démarquent :

1

Les vols

2

Le défaut de se conformer à une ordonnance de probation

Environ le **dixième** des suivis des emprisonnements avec sursis et un peu moins du tiers des libérations conditionnelles ont été révoqués.

Taux de suivi – Mesures sentencielles



95
personnes suivies /100 000 habitants

- Les Inuites
- Les femmes sans diplôme
- Les célibataires
- Les femmes vivant seules

ont des taux de suivi nettement plus élevés

NOTES

2. Une personne peut avoir fait l'objet de plusieurs suivis au cours de l'année (p. ex. un sursis suivi d'une probation).

3. Une personne peut avoir fait l'objet de plusieurs suivis au cours de l'année (p. ex. un sursis suivi d'une probation).

4. Mesure sentencielle : probation, sursis ou travaux communautaires. Mesure correctionnelle : permission de sortir et libération conditionnelle.

